Le soutien aux jeunes à l'interface entre la fin de la scolarité et l'intégration sur le marché du travail

Commission Culture - Jeunesse - Formation - Sport

Séance plénière du 14.06.2024

Fin 2023, la région du Rhin supérieur comptait environ 25 000 personnes de moins de 25 ans inscrites au chômage. Parallèlement, toutes les collectivités sont confrontées au manque de main-d'œuvre qualifiée et les postes d'apprentissage non pourvus constituent un défi. Malgré de nombreux concepts et projets déjà existants, les déficiences des connaissances linguistiques et le faible niveau des aides à la mobilité demeurent problématiques.

Le Conseil Rhénan recommande tout d'abord de créer voire de perfectionner une base de données solide, tant dans le but d'analyser les causes du décrochage scolaire et du chômage des jeunes et d'adopter des mesures correctrices appropriées, que de manière générale pour le monitoring transfrontalier du marché du travail. L'accord intergouvernemental franco-allemand relatif à l'apprentissage transfrontalier doit être ratifié rapidement. Par ailleurs, les mesures et initiatives transfrontalières déjà existantes pour en faveur des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation doivent être poursuivies et davantage encouragées, notamment en prévoyant un financement fiable.

Prises de position sur cette résolution

- Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg Allemagne (06/2024) (422.7 Ko)
- Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat Allemagne (06/2024) (632.6 Ko)
- Prise de position | Assemblée nationale Louise Morel (06/2024) (337.8 Ko)
- Prise de position | Région Grand Est France (06/2024) (138.8 Ko)

TEXTE INTÉGRAL DE LA RESOLUTION

• Résolution | Le soutien aux jeunes à l'interface entre la fin de la scolarité et l'intégration sur le marché du travail (06/2024) (233.1 Ko)

Voir aussi

Résolution | 17.09.2021 | Garantir le financement de l'apprentissage transfrontalier

Résolution | 17.09.2021 | Faire avancer la reconnaissance transfrontalière des qualifications professionnelles